

La liturgie, chemin vers Dieu...

– À l’occasion de la publication du *Motu proprio* “*Traditionis custodes*” et de la parution de la nouvelle traduction du Missel Romain –

Novembre 2021

Deux événements importants nous rejoignent concernant la liturgie et sa juste place dans la vie de l’Église : la publication du *Motu proprio* “*Traditionis custodes*” le 16 juillet dernier, et la parution de la traduction révisée du Missel Romain de Paul VI entraînant l’utilisation d’un “nouveau” missel pour la liturgie. Ces deux occasions permettent de nous pencher, personnellement et communautairement, sur notre vie Eucharistique, la place de la liturgie dans notre vie chrétienne, et notre vision de l’Église.

Ceci nous rejoint en effet chacun ; **la liturgie est donnée, et il nous appartient de la découvrir ou de l’approfondir comme un chemin vers Dieu.** La vie liturgique embrasse notre histoire, les richesses culturelles et spirituelles du christianisme, la place de la Parole de Dieu et des trésors de la théologie, mais aussi les dimensions personnelles et ecclésiales de notre lien à Dieu. Les évêques de France, après la publication du *motu proprio*, lançaient un appel : « *Le motu proprio “Traditionis Custodes” et la lettre du Saint Père aux évêques qui l’introduit, sont un appel exigeant pour toute l’Église à un authentique renouveau eucharistique. Aucun ne peut s’en dispenser* »¹ ; dans cet élan, voici quelques réflexions qui me semblent importantes :

● **Quelques réflexions préalables sur la liturgie dans nos paroisses... —**

Cette double occasion me permet de souligner quelques points concernant la vie liturgique :

- **La liturgie est là pour nous mettre en présence de Dieu et nous permettre d’en vivre.** La liturgie n’est pas une fin en soi, mais une vie qui nous permet d’entrer dans le Mystère de Dieu tout en nous communiquant ce qu’Il est, Sa parole, Sa grâce, Sa vie. « *La Liturgie est le sommet auquel tend l’action de l’Église, et en même temps la source d’où découle toute sa vigueur* »²; « *Dans la liturgie de l’Église, Dieu le Père est béni et adoré comme la source de toutes les bénédictions de la création et du salut, dont Il nous a bénis en son Fils, pour nous donner l’Esprit de l’adoption filiale* »³. La vie liturgique est donc un des points essentiels de notre mission au service de nos paroisses. Elle témoigne tant de la vocation de tout homme face au Créateur, que de notre vie de prière.

- **La vie liturgique est prière ;** Dieu m’y rejoint, je l’écoute, je lui parle, je me laisse entraîner par Lui... Nos liturgies sont là pour nous faire grandir dans l’intimité avec Dieu. Elles sont aussi signe de notre Foi. *Lex orandi, lex credendi* dit l’adage ; la loi de la prière est la loi de la Foi ou plus simplement, ce qui est prié est cru...

¹ Message des évêques de France à l’occasion de la publication du *Motu proprio Traditionis custodes*.

² Concile Vatican II, *Constitution sur la Liturgie*, n° 10.

³ Catéchisme de l’Église Catholique, n° 1110.

• **Il y a une dimension objective de la liturgie** ; la liturgie ne nous appartient pas, elle est reçue, accueillie et mise en pratique avec humilité. La tentation subjective serait “d’en prendre et d’en laisser”, c’est-à-dire plus ou moins de reconstruire une liturgie en fonction de ses propres aspirations, de son histoire ou des goûts supposés des paroissiens. La liturgie est vraiment un chemin que je reçois pour vivre de Dieu !

• **Le Concile nous appelle à une “participation active”** dans le sens d’une invitation à entrer dans la prière liturgique, dans l’action liturgique⁴. Dans nos paroisses cela peut se faire de multiples façons : faire entrer dans le silence intérieur, dans l’offrande de soi, l’intercession pour l’Église et le monde, l’invitation aux gestes posés par l’action liturgique (*signation, agenouillement, procession, gestes particuliers ...*), la participation large aux chants et à la psalmodie, l’implication dans la préparation et l’animation de nos liturgies, l’invitation aux démarches spirituelles proposées...

• **La liturgie est bien un trésor de l’Église fortement évangélisateur**. Elle cherche à être missionnaire auprès de ceux qui nous rejoignent. Cela est vrai tant *ad extra* envers les non catholiques ou les catholiques non pratiquants, qu’*ad intra* envers chacun afin de susciter un zèle et un amour plus grand du Seigneur. Quelques points évangélisateurs :

- climat de prière et sens du sacré ;
- attention au beau, à l’harmonie et à ce qui élève l’âme...
- célébrations diocésaine ou paroissiale, joyeuses, priantes, fraternelles... ;
- sens de l’adoration, du silence... ;

• **Communion et Adoration...** deux mots clés en liturgie ! Et cela est vrai tant dans la relation personnelle avec Dieu que dans la communauté unie qui se tourne vers son Seigneur. Benoît XVI précise : « *L’union avec le Christ est en même temps union avec tous ceux auquel il se donne. Je ne peux avoir le Christ pour moi seul ; je ne peux lui appartenir qu’en union avec tous ceux qui sont devenus ou qui deviendront siens. La communion me tire hors de moi-même vers lui et, en même temps, vers l’unité avec tous les chrétiens* »⁵.

● **Le Motu proprio “Traditionis custodes” —**

Le 16 juillet 2021, le pape François, dans le souci « *d’avancer encore davantage dans la recherche constante de la communion ecclésiale* »⁶ a promulgué une lettre apostolique en forme de *motu proprio* intitulée “*Traditionis custodes*”, portant sur l’usage de la liturgie romaine avant la réforme de 1970. L’article 2 rappelle que « *c’est l’évêque diocésain, en tant que modérateur, promoteur et gardien de toute la vie liturgique dans l’Église particulière qui lui est confiée, qui est chargé de régler les célébrations liturgiques dans son diocèse et qu’il est de sa compétence d’autoriser l’utilisation du Missale Romanum de 1962 dans son diocèse, en suivant les orientations du Siège Apostolique* ».

Après consultations, ce Motu Proprio m’invite donc à prendre les dispositions suivantes pour le diocèse de Digne⁷ :

- Le Père Christophe Disdier-Chave, vicaire général, est nommé délégué épiscopal en charge des célébrations et de la pastorale des groupes de fidèles attachés au Missel de 1962 ; il travaillera en collaboration avec les prêtres célébrant selon ce Missel.

⁴ Concile Vatican II, *Constitution sur la Liturgie*, n° 14.

⁵ BENOÎT XVI, *Deus caritas est*, n° 14.

⁶ Motu proprio *Traditionis custodes*.

⁷ Ces dispositions font l’objet d’un Décret propre conforme au Droit.

- Dans le diocèse de Digne, la Messe selon le Missel de 1962 sera célébrée sur Digne, en la *chapelle du Saint Esprit* [les aménagements nécessaires seront pris en compte pour faciliter la célébration]. Les horaires et la fréquence permettront de faire grandir la communion entre tous ;
- Les lectures seront proclamées en français, en utilisant la traduction à usage liturgique approuvée par la Conférence Épiscopale et confirmée par la *Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements* le 12 juin 2013 ;
- Les prêtres qui exercent une charge dans le diocèse et qui célèbrent, même occasionnellement, selon le *Missale Romanum* de 1962, me demanderont par écrit l'autorisation de continuer à utiliser cette faculté ;
- Pour ce qui concerne les demandes de célébration des autres sacrements ou de sépultures selon les livres liturgiques antérieurs à la réforme de 1970, les curés en informeront le Père Disdier-Chave et, avec lui, discerneront la réponse à y apporter.

Ce motu proprio ne concerne pas seulement les fidèles attachés au Missel de 1962. C'est un appel adressé à tous, entre autres aux prêtres dont c'est la charge d'œuvrer à l'unité des communautés qui leur sont confiées. Le Pape François nous indique l'horizon d'une communion fructueuse autour « *du rite romain promulgué par les saints Paul VI et Jean-Paul II* »⁸. Il nécessite de la part de chacun de savoir accueillir la diversité des itinéraires de Foi pour les accompagner et les ouvrir à la richesse de la Tradition de l'Église. Celle-ci s'exprime, entre autres, dans les livres liturgiques promulgués par les saints Papes Paul VI et Jean-Paul II, « *seule expression de la lex orandi du Rite Romain* » précise le Saint Père⁹. Il s'agit, poursuit le Pape, « *de bien veiller à ce que chaque liturgie soit célébrée avec decorum (en latin : dignité) et avec fidélité aux livres liturgiques promulgués après le Concile Vatican II, sans excentricités qui dégénèrent facilement en abus* »¹⁰. Cette remarque du Pape doit interroger chacun, pasteur et fidèles ; c'est à une juste relecture de nos pratiques que nous sommes tous conviés, et nous pouvons nous aider les uns les autres sur ce point.

● **La nouvelle traduction du Missel de Paul VI —**

En ce début d'Avent 2021, les fidèles de langue française inaugurent la nouvelle traduction du Missel Romain ; celle-ci se veut davantage fidèle au texte latin originel de référence [*langue latine qui peut bien sûr lui aussi toujours être utilisée*]. Cette traduction entraîne quelques changements dans les paroles du célébrant ou des fidèles ; elle est aussi l'occasion d'une redécouverte de la richesse de ce Missel, et des changements voulus par les pères conciliaires. Au-delà de son utilisation quotidienne, l'arrivée d'un "nouveau" Missel doit être l'occasion d'un approfondissement de la prière de l'Église et de la richesse de notre liturgie ; elle doit ultimement nous permettre de grandir dans la Foi, l'Espérance et la Charité.

J'invite tout spécialement les ministres ordonnés et les personnes ayant une implication dans la liturgie de nos paroisses, à relire attentivement la *Présentation Générale du Missel Romain* [ou PGMR], disponible en tête du Missel et redonné *in extenso* aux ministres ordonnés¹¹. Ce texte, révisé en 2002, explicite et déploie la célébration Eucharistique, tant dans ses intuitions que dans le sens des gestes posés, invitant chacun à creuser ce Mystère et

⁸ *Traditionis custodes*, Lettre explicative aux évêque – 16 juillet 2021.

⁹ Cf *Traditionis custodes*, article 1.

¹⁰ *Traditionis custodes*, Lettre explicative aux évêque – 16 juillet 2021.

¹¹ Ceux qui souhaiteraient ce texte fondateur peuvent s'adresser à leur curé.

à l'accueillir comme étant donné par Dieu à travers Son Église. Pour répondre sérieusement à l'invitation des Évêques de France rappelée plus haut, il semble important que chacun puisse relire avec attention ce document ; c'est ainsi que nous percevrons le sens des gestes ou signes liturgiques et la beauté du Mystère que nous célébrons, au-delà de nos goûts et avis personnels.

Il s'en suivra nécessairement des modifications sur la façon de célébrer en étant davantage respectueux de la Tradition de l'Église et des indications données par l'Église. Cela permettra aussi de favoriser, pour tout le Peuple de Dieu, une meilleure compréhension du Mystère Eucharistique déployé dans chacune de nos célébrations. Humblement, nous devons nous laisser interroger par la PGMR afin de modifier, s'il y a lieu, les habitudes de nos célébrations, personnelles ou communautaires.

C'est l'occasion aussi de nous pencher sur la beauté de nos liturgies, l'attention aux chants ou à la musique, et la place du silence dans le déroulement de l'Eucharistie, comme nous y invite le nouveau Missel.

● **L'Eucharistie, source et sommet —**

Le dernier Concile nous le rappelle avec force et avec Foi, tout spécialement dans sa constitution sur l'Église, *Lumen Gentium*¹² : « L'Eucharistie est source et sommet de toute la vie chrétienne ».

J'invite chacun à approfondir ce que représente la liturgie Eucharistique, son lien avec le Mystère pascal et avec la Résurrection du Seigneur. Au cours de chaque Messe, le Seigneur, qui nous a rassemblés, nous parle par Sa Parole, Se donne à nous dans l'Eucharistie, et nous envoie témoigner dans le monde. Sa présence mystérieuse (dans la Parole et le Pain consacré) est source de proximité et de don, et nous entraîne à une véritable "amitié avec Lui", amitié qui nous rend éternels en nous sauvant, et qui conduit à une communion avec chacun.

Que la simultanéité des deux événements rappelés au début [*motu proprio et parution de la nouvelle traduction du Missel*] nous permettent de grandir dans la compréhension et la place de l'Eucharistie dans nos vies. Au-delà du rite qui se déroule, c'est bien une rencontre rédemptrice avec le Seigneur lui-même que nous vivons, dans Sa Parole et dans Son corps livré, ainsi que dans l'assemblée représentant l'Église, corps du Christ dont Il est la tête.

● **Vie liturgique et ecclésiologie —**

La question liturgique débouche inmanquablement sur une question d'ecclésiologie, tout particulièrement sur la vision que nous avons de l'Église et sur l'autorité qui est la sienne : sur ce sujet aussi l'Église est mère et maîtresse de vie spirituelle. Elle est là pour nous rassembler et nous mener au Ciel, et donc pour faire de nous des saints ; la liturgie s'inscrit dans cette dynamique et nous permet une "véritable rencontre salvatrice" avec le Sauveur du monde. C'est vraiment à "une ecclésiologie de communion" que nous sommes appelés : communion avec Dieu et avec les hommes ; la liturgie est là pour accompagner ce Corps dont le Christ est la tête, où se vit toujours davantage, la Foi, l'Espérance et la Charité.

De siècle en siècle, nourrit de la Parole de Dieu et enrichit par l'apport des Saints, la liturgie est "un trésor" que l'Église nous donne pour rejoindre Dieu et nous laisser toucher par Sa grâce. L'Église, conduite par l'Esprit Saint, en garde le dépôt et juge ce qui est bon à transmettre aux générations qui viennent ; faisons-lui confiance. Plus que de simples rites

¹² Concile Vatican II, *Constitution sur l'Église*, n° 11.

auxquels nous participons, la liturgie est un mouvement qui conduit le Peuple de Dieu vers Son Seigneur, et lui permet d'en vivre dès à présent, avant de partager Sa gloire pour l'éternité. Elle fait œuvre de communion avec Dieu et entre nous.

Le Pape François déclarait en 2019 au cours d'une audience générale. « *Plus qu'un simple rituel ou une cérémonie, la liturgie doit être une rencontre avec Dieu, un "Mystère" dans lequel le chrétien puise l'amour de Dieu pour le répandre en ce monde* »¹³.

Pour conclure, il me semble important que nous sachions "profiter" de ces deux événements pour grandir dans l'intimité du Seigneur ; la liturgie est là pour cela. Ouvrons largement notre cœur à la demande de l'Église, gardienne de la liturgie. Permettons au Seigneur de nous combler de Ses grâces par la beauté et la profondeur du Mystère que nous célébrons ; laissons l'Esprit-Saint nous guider sur ce "chemin vers Dieu"....

Que Notre-Dame nous accompagne sur cette route ; que Saint Joseph, gardien de notre Église, intercède pour nous.

*Le Bartèu, le 11 novembre 2021,
en la fête de Saint Martin*

Mgr Jean-Philippe Nault
Évêque de Digne

¹³ François, *Audience générale du 26 juin 2019*.